



Code sécurité :

1 902 930

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur

www.cibtp-attestation.fr

SA ATLANTIC SERVICE
360 BD DE LA PLAGE
33120 ARCACHON

**CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES AUX CONGES
PAYES ET AU CHOMAGE-INTEMPERIES**

(Article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,
Arrêté du 25 mai 2016 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la
délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession)

Identification de l'entreprise

Dénomination sociale : **SA ATLANTIC SERVICE**

Adresse ou siège social : **360 BD DE LA PLAGE
33120 ARCACHON**

SIREN : **309257624**

Numéro d'adhérent : **0068187**

Effectif salarié déclaré par l'entreprise (ou à défaut estimé par la caisse) sur la dernière déclaration exigible
au **31 MARS 2019**: **1**

Je soussigné, Marc TARTIÉ, Directeur de la CIBTP-Caisse du Sud-Ouest, dont relève l'entreprise pour les cotisations obligatoires relatives aux congés payés et au chômage-intempéries, atteste, conformément à l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, que l'entreprise est en situation régulière vis-à-vis de la caisse:

- en ce qui concerne les déclarations exigibles servant à l'assiette des cotisations de congés payés et des cotisations de chômage intempéries,
- en ce qui concerne le paiement desdites cotisations exigibles à la date de délivrance de ce document.

TOULOUSE, le 20 juin 2019
LE DIRECTEUR,


CIBTP Caisse du Sud-Ouest
7, avenue Jean Gonord • BP 65833
31505 Toulouse Cedex 5
Tél. : 0820 200 140 • Fax : 05 62 16 72 40
SIRET : 776 950 461 00033

Le présent certificat ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles il a été établi.